



Les 65 ANS DU MOUVEMENT JEUNE NOTARIAT

Le 02 décembre 2022

Au Cercle National des Armées – PARIS (8)

**Allocution du président
en introduction de la soirée de célébration**

-

Juin 1957, le Mouvement Jeune Notariat était fondé.

Les réflexions de son fondateur, Louis REILLIER, le conduisirent à modifier le nom initialement retenu de « **Mouvement Jeunes Notaires** » en « **Mouvement Jeune Notariat** » parce qu'il entendait ainsi que le mouvement « *soit ouvert en même temps aux notaires et aux Clercs animés d'un même esprit qui collaborent pour conduire l'institution notariale, hors des chemins battus, vers un idéal de grandeur, de service, d'efficacité et de prospérité* »

65 ans...et la quête de ces idéaux doit plus que jamais inspirer notre façon d'être membres du notariat.

Vous vous en rendez compte également, en cette période de basculement des mentalités amplifié par le conjonction de la crise sanitaire, de la révolution numérique de nos outils et de nos relations, des changements climatiques et de l'instabilité géopolitique internationale - bouleversements que nous vivons avec nos citoyens - mais également en réaction aux attaques répétées contre notre profession depuis maintenant une quinzaine d'années, nous devons continuer à réfléchir sur notre notariat, rechercher le sens de notre activité, retrouver la conscience de notre utilité à l'harmonie de notre société et au rayonnement de notre système juridique.

Quand on tend l'oreille au bruit du monde, il est évident que les appels à l'écoute, à la sécurisation, à l'engagement, à la concorde et à l'humanité, trouvent un écho profond dans notre mission de l'authenticité et notre manière de faire.

C'est ce qui anime le Mouvement Jeune Notariat : **la quête et l'expression d'un beau notariat, celui des professionnels du droit humanistes.**

Il y a 3 ans notre mouvement commençait des débats animés sur la façon d'être du notariat, et il a présenté, avec audace, ses réflexions pendant notre tout dernier congrès organisé à Florence en novembre 2021 : « *le Bonheur au travail, mythe ou réalité ?* ».

Qu'en avons-nous conclu ? Entre autres choses, que le bonheur au travail serait un plaisir profond alimenté par le sentiment d'être poussé par un but qui a du sens : le passage d'un travail simplement alimentaire à quelque chose de plus profond.

Notre profession a un sens si noble, une utilité si grande : servir le bien commun par la pacification des relations juridiques de nos concitoyens grâce à la pré-constitution volontaire de la preuve de leurs engagements éclairés et équilibrés, preuve établie sous le sceau de l'Etat.

Le pouvoir d'aider à apaiser et de protéger la bonne foi.

Le sens est une chose, mais combien de temps, quand on l'a perçu, pour le perdre à nouveau si on ne le partage pas ?

Combien d'entre nous regrettent-ils l'évolution de nos relations au sein du notariat ?

Nos liens se sont souvent distendus pour les raisons que nous connaissons tous.

Alors que nous prenions l'habitude de la distance - apparemment confortable et facile - prise pendant la crise sanitaire, la peur de l'autre s'est hissée au milieu de nous, alimentée par les incohérences de la loi croissance, et la nécessité de rattraper le temps perdu nous a répété qu'en allant seul, on allait plus vite.

C'est ce chemin qui mène de la confraternité à la concurrence.

Cela nous rend égocentrés et individualistes...mais aussi seuls et pour certains, perdus.

Trop nombreux sont les membres du notariat dont la crise sanitaire a provoqué l'éloignement de nos structures professionnelles et de la confraternité.

Trop nombreux sont les jeunes confrères égarés, les confrères expérimentés désabusés et les collaborateurs esseulés, alors que la force et la pérennité de notre profession ne sont jamais plus puissantes que lorsque tous ne font qu'un, avec un sens commun.

N'acceptons pas la perte de notre mémoire collective.

Nous devons nous rappeler que le notariat est une famille composée de membres se complétant, même s'ils sont différents, unis par un ADN commun, dont seul le travail d'équipe permettra d'assurer la cohérence, la force et le rayonnement que tant d'autres professions nous envient.

En ces temps difficiles et troublés ne restons pas effrayés, frustrés, isolés les uns des autres - respect, union et partage ne sont pas de vaines valeurs.

Les valeurs du Mouvement Jeune Notariat ne sont pas vaines.

Rappelez-vous : étudiants, collaborateurs, notaires assistants, salariés ou installés, tout le « Notariat » a la parole chez nous parce que nous pensons que c'est sa diversité qui peut en faire la richesse.

Nous ne sommes ni une instance, ni un syndicat, et les hiérarchies sont oubliées dans notre mouvement afin que chacun puisse donner son avis librement et à égalité.

Nous espérons renouer contact avec ceux d'entre vous qui ont dû prendre de la distance avec le mouvement, par la force des choses, et nous sommes persuadés que vous êtes nombreux à avoir envie de vous exprimer et vous investir pour notre profession à la mode JN : à la lumière des valeurs humanistes de notre mouvement.

Il y a fort à faire pour notre profession en ces périodes, les projets et possibilités ne manquent pas, vos idées demandent à être partagées, alors n'hésitez pas à vous mobiliser et nous rejoindre pour passer à l'action.

Le notariat, **même s'il est cohérent n'en est pas moins composite.**

Le notariat est fort, riche et beau de sa diversité.

Nous allons avoir l'honneur et le plaisir de vous livrer le témoignage de personnalités ayant vécu intimement l'expérience Jeune Notariat, des personnalités qui ont mis à un moment ou à un autre leur passion au service de la profession par le prisme du Mouvement Jeune Notariat :

- Benoit RENAUD (membre éminent du MJN et président honoraire du Conseil Supérieur du Notariat)
- Olivier GOUSSARD (notaire à CHATEAUNEUF SUR LOIRE et président honoraire du MJN)
- Annie LAMARQUE (notaire honoraire et présidente honoraire du MJN)
- Olivier JAMAR (notaire associé à Chaumont-Gistoux en Belgique, président d'honoraire du MJN)
- Jacques CHARLIN (notaire associé à, président d'honoraire du MJN)
- Et Jacques BENHAMOU (notaire à PARIS, président d'honoraire du MJN, animateur de chroniques radio et créateur des « Rencontres de la Porte Maillot »)